

# Enseignement et situation du catalan dans les universités françaises

Martine Berthelot

#### ▶ To cite this version:

Martine Berthelot. Enseignement et situation du catalan dans les universités françaises. Revue d'études catalanes (En ligne), 2016. hal-02383429

# HAL Id: hal-02383429 https://univ-perp.hal.science/hal-02383429

Submitted on 27 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Martine BERTHELOT CRESEM – Université de Perpignan Via Domitia

# ENSEIGNEMENT ET SITUATION DU CATALAN DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES<sup>1</sup>

#### RÉSUMÉ

Nous avons choisi de présenter l'enseignement et la situation du catalan dans les universités françaises sous l'angle dichotomique des études catalanes « indépendantes » à l'université de Perpignan, et des études catalanes au sein des études hispaniques dans les autres universités françaises. Ce texte, qui s'appuie sur une enquête, donne une vision générale de l'existence du catalan dans les établissements supérieurs de l'hexagone, des différentes modalités de son enseignement et des formations, ainsi que des différents soutiens institutionnels et des contacts avec la Catalogne autonome. Puis, quelques réflexions et interrogations sont synthétisées dans une problématisation portant sur les différents statuts du catalan (variante dialectale ou standard, langue véhiculaire-utilitaire, langue d'avenir professionnel, langue identitaire).

Mots-clés : catalan, universités françaises, langue régionale et étrangère, études catalanes, études hispaniques.

#### **ABSTRACT**

We have tried to present the catalan teaching and situation in French universities under both perpectives of independent Catalan studies at the university of Perpignan (Northern Catalonia), and Catalan studies making part of Spanish studies in the others French universities. This article, which results from a field investigation, first offers: 1) a global aknowledgment of Catalan language existency into the French highschool facilities; 2) and the various modalities of: teaching, formation, institutionnal supports, and contacts with autonomus Catalonia. Secondly, we will synthesize some thoughs and struggles in a problematization about different status of Catalan language (lingua franca, standard language, utility language, future professionnal language, identity language).

Keywords: Catalan, French universities, regional and foreign language, Catalan studies, Spanish studies.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La présente étude a été réalisée dans le cadre d'une communication au colloque *Les Langues de France et l'Université*, IIIè Colloque de l'Association Universitaire des Langues de France organisé avec le Centre de Recherche Bretonne & Celtique, Université européenne de Bretagne-Rennes II, 26-27 juin 2009. Il n'y a pas eu d'actes à ce colloque. Notre texte, aujourd'hui un peu ancien, doit être considéré comme une "photographie" de ce qu'étaient les études catalanes dans les universités françaises en 2010. A ce titre, il renseigne sur une situation "ici et maintenant" qui a sensiblement évolué depuis lors en raison des réformes qui ont affecté l'enseignement des langues à l'université française, ainsi que de la baisse des effectifs liés à la faiblesse des débouchés professionnels des langues régionales (notamment avec la déficience des places du CAPES entre 2005 et 2015), et – disons-le aussi – en raison des effets de mode qui ont touché en particulier l'enseignement du catalan.

Le catalan<sup>2</sup> à l'Université française relève de deux sections du Conseil National des Universités (CNU) : d'une part, de la 14<sup>ème</sup>, Langues et littératures romanes: espagnol, italien, portugais, roumain et autres langues romanes<sup>3</sup>; le catalan, dans la pratique, étant implicitement intégré dans l'espagnol où, en général, il est considéré comme « langue étrangère ». À ce titre de la 14<sup>ème</sup>, il est présent dans vingt-deux établissements. D'autre part, il relève de la 73<sup>ème</sup> section : *Cultures et langues* régionales<sup>4</sup>, mais uniquement à l'Université de Perpignan où il est indépendant des études hispaniques. A priori, c'est donc non seulement son statut qui est différent, mais sans doute aussi l'approche disciplinaire ainsi que «l'idéologie» qui sous-tend sa conception et son enseignement.

En nous basant sur cette dichotomie  $14^{\text{ème}}/73^{\text{ème}}$  section, nous proposons ici de donner une vision générale de la présence et de la vitalité du catalan dans les universités, des différentes modalités de son enseignement et des formations, ainsi que des différents soutiens institutionnels et des contacts avec la Catalogne autonome ; pour finir, nous tenterons une comparaison des deux conceptions des études catalanes, et éventuellement des enjeux du futur.

Pour les données concernant le catalan en 14ème section, nous avons réalisé une étude exploratoire et croisé plusieurs sources<sup>5</sup>. 1- Celles de l'*Institut Ramon Llull* (IRL), la liste « Català a les universitats de França » nous ayant été aimablement fournie par Raúl Martinez, le responsable à Paris de l'IRL<sup>6</sup>. 2– Sur les sites Internet des différentes universités, les fiches informatives des formations en catalan et des formations intégrant le catalan. La lisibilité y est très inégale : soit par déficience d'informations, soit par manque d'actualisation. Censées être mises à jour à chaque rentrée, elles ne le sont pas toujours puisque des données erronnées y figurent encore (et même souvent). Au contraire, certains sites sont d'une limpidité exemplaire (Montpellier-Béziers, par ex.). 3- Par échanges directs. Des entrevues soit de visu, soit par téléphone ou par *mail*, avec des collègues impliqués<sup>7</sup>. Pareillement, des entrevues avec des membres<sup>8</sup> de l'Association Française des Catalanistes (AFC) ont été

2 Pour la commodité de l'exposé, on utilisera le terme « catalan » pour couvrir l'ensemble des enseignements de langue, littérature, civilisation.

Sur le site Galaxie-Antarès (portail gouvernemental des enseignants chercheurs), la 14ème section présente deux intitulés : 1) « Langues et littératures romanes: espagnol, italien, portugais, autres langues romanes » et 2) « Langues, littératures et civilisations romanes: espagnol, italien, portugais et roumain »; de même que dans les mots-clés est évoquée la « civilisation luso-brésilienne ».

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La section 73 du CNU a été créée en 1992. Décret 92-70 du 16 janvier 1992. Nous remercions M. Jean-Claude Bouvier, ancien président de l'Université de Provence et l'un des promoteurs de la 73ème section pour les informations qu'il a bien voulu nous donner (entretien téléphonique du 21 juin 2009).

Étude exploratoire et donc non exhaustive, puisqu'il n'a pas été possible de contacter tous les collègues impliqués dans l'enseignement du catalan dans les établissements d'enseignement supérieur.

<sup>6</sup> L'Institut Ramon Llull est un consortium créé en 2002 et intégré par les gouvernements autonomes de Catalogne et des Îles Baléares avec la collaboration du Ministère espagnol des Affaires Étrangères. Il a pour objectif la projection extérieure de la langue et de la culture catalanes, et s'investit en particulier dans la promotion de l'enseignement du catalan dans les universités étrangères. Il organise le CIC, Certificat International de Catalan. La délégation de l'IRL de Paris a été ouverte en 2007, elle est située au 3 rue de la Boétie dans le 8ème arrondissement. Nous remercions Raúl David Martínez, responsable de la délégation à Paris de l'IRL, pour les nombreuses informations qu'il nous a fournies (mails de mars, mai, juin 2009 et de juin 2010).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Nous remercions: Laia Arenas, Université Rennes 2. Jean-Yves Casanova, Université de Pau et des Pays de l'Adour. Françoise Dubosquet, Université Rennes 2. Pierre Gamisans, Université de Toulouse Le Mirail. Immaculada Fàbregas, Université de Bretagne Sud, Lorient. Núria Oliver, Université Michel Montaigne de Bordeaux. Mercè Pujol, Université de Paris Ouest Nanterre-La Défense. Jordi Costa, Domènec Bernardo, Marie Grau, Mª Lluïsa Rota, Université de Perpignan.

Michel Bourret, président, Université Montpellier III et Centre Du Guesclin de Béziers. Fabrice Corrons, secrétaire, Université Lyon 2 Lumière. Joan-Pau Escudero, trésorier et enseignant de catalan à

particulièrement éclairantes. 4— Sources écrites. Une étude publiée en 1997 sur le catalan à Perpignan et à Toulouse par Maria Lluïsa Rota Gironell, et une autre réalisée en 2006 par Denise Boyer et Eliseu Trenc<sup>9</sup>, portant sur « la recherche dans les universités françaises sur les Pays Catalans », fournissent quelques éléments intéressants quant à l'enseignement de catalan. Pour l'histoire du catalan à Perpignan, nous nous sommes référée à l'article de Miquela Valls, « Estudis superiors de català a Perpinyà: passió vella i sempre nova » (1992).

### LE CATALAN EN 14<sup>ème</sup> SECTION

#### Présence dans les divers établissements d'enseignement supérieur

Dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> section du CNU, le catalan est actuellement enseigné dans vingt-deux universités françaises, concrètement dans les villes suivantes : Amiens, Dunkerque, Lille, Rennes, Lorient, Nantes, Paris (trois universités), Troyes, Dijon, Lyon (2 établissements d'enseignement supérieur), Saint-Etienne, Grenoble, Bordeaux, Toulouse, Béziers, Montpellier, Aix-en-Provence<sup>10</sup>. Il a existé à Pau jusqu'en 2008. Historiquement<sup>11</sup>, il est lié aux études hispaniques, et reste encore en grande partie enseigné comme option (avec le portugais bien souvent) dans le cadre des licences d'espagnol. Dans le meilleur des cas, les études catalanes peuvent se présenter comme « section » des départements d'études ibéro-américaines et peuvent offrir un parcours jusqu'au Master 2 (Paris IV Sorbonne/CEC, Toulouse, Montpellier).

En dehors des départements d'espagnol, depuis une vingtaine d'années, le catalan est également présent dans la filière LEA, Licence et parfois Master (Lorient, Rennes 2, Perpignan, Montpellier, Pau, Lille). Et, phénomène beaucoup plus récent : on le trouve de plus en plus dans l'offre générale des langues vivantes pour les non-spécialistes (NSP) ou spécialistes d'autres disciplines (LANSAD), à côté de nombreuses autres langues étrangères (arabe, chinois, suédois, serbe,...). Il est, dans ce cas, offert dans les

l'Université de Montpellier jusqu'en 2008. Christian Lagarde, vice-président de l'AFC et de la SHF et directeur du Centre de Langues de l'Université de Perpignan.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cette communication appelle quelques remarques : 1) elle est le fruit d'une enquête adressée en 2005-2006 par les auteurs à tous les départements hispaniques ou catalans où est enseigné le catalan. Nous l'avons reçue à Perpignan. Or, dans la communication, les auteurs ne mentionnent que les sources émanant de Paris IV, Paris VIII, Montpellier III, voire Perpignan-Études hispaniques, ce qui porte le lecteur à s'interroger sur le nombre réel de sources dont disposaient les auteurs de l'enquête, et partant, sur la validité des résultats. Aucun avertissement/éclaircissement méthodologique à ce sujet n'apparaît dans le texte cité.

Ces établissements sont les suivants : 1. U. Jules Vernes, Amiens ; 2. U. du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque ; 3. U. Lille III Charles de Gaulle ; 4. U. Rennes 2 Haute-Bretagne ; 5. U. de Bretagne Sud-Lorient ; 6. U. de Nantes ; 7. U. Paris III Sorbonne Nouvelle ; 8. U. Paris IV Sorbonne ; 9. U. Paris XIII Saint-Denis ; 10. U. Paris Ouest Nanterre-la Défense ; 11. U. Troyes ; 12. U. de Bourgogne, Dijon ; 13. U. Lyon 2 Lumière ; 14. ENS LSH Lyon ; 15. U. Jean Monet, St Etienne ; 16. U. Grenoble 3 Stendhal ; 17. U. Bordeaux III Montaigne ; 18. U. de Pau et des Pays de l'Adour ; 19. U. Toulouse II Le Mirail ; 20. U. Paul Valéry Montpellier III et 21. Centre Du Guesclin à Béziers ; 22. Aix-en-Provence. (Source: mail de R.D. Martínez de l'IRL, mars 2009). L'université d'Orléans est également intéressée par l'ouverture d'un cours de catalan (source : mail de R.D. Martínez, 5 juillet 2010).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Il existait déjà un C1 de catalan à Montpellier dans les années 70, selon Jordi Costa qui s'y inscrivit en 1972. Le responsable en était Enric Guiter.

centres de langues, et donne lieu à des certificats de langue – par exemple, CLUB à Bordeaux – ou bien encore à des diplômes d'université (DU) – DUFL à Lille 12.

Ces quelques données sur la présence géographique du catalan traduisent la diversité des situations. Pour ce qui est des modalités internes, la tendance est également à l'hétérogénéité. Ainsi, les horaires hebdomadaires varient sensiblement : de 1h30, 1h45 (Lyon 2), 2h ou 3h à 4h, 4h30 (toutes formations confondues, y compris LEA). Niveaux: les universités offrent ou bien deux niveaux sur deux années de licence (Lic.1 et Lic.2; ou Lic.2 et Lic.3), ou bien les trois niveaux traditionnels de langue sur trois ans (les dénominations variant d'une université à l'autre): « débutants » // « initiation » ; « moyens » // « consolidation » ; « supérieurs » // « approfondissement » 13. Les matières présentent, quant à elles, un certain degré d'homogénéité, puisque la langue seule prédomine très largement, surtout si le volume horaire est réduit<sup>14</sup>. Les cours complémentaires de civilisation, de littérature et/ou de traduction n'apparaissent bien souvent que dans les parcours spécialisés de Licence 3 ou de Master, affichant expressément un libellé « mention » ou « parcours » catalan (Paris, Toulouse, Montpellier). Le nombre d'étudiants est variable, et dépend de l'offre. Comme option à l'intérieur de la licence d'espagnol, les effectifs peuvent ou ont pu être relativement nombreux (35 étudiants à Lyon, 40 à Rennes ou encore à Bordeaux jusqu'en 2006). Mais dans les autres cas (CLUB, DU), les effectifs sont plus réduits (en fait, dès lors que les motivations ne sont pas académiques et que l'apprentissage repose sur une démarche volontaire de l'étudiant). Statut des enseignants : on constate là encore une pluralité. Certains relevant des diverses catégories du personnel universitaire français, d'autres de la Generalitat de Catalogne. Professeurs d'université : deux postes portent l'intitulé PR « catalan » (Paris IV-Sorbonne et Montpellier) ; pas de MCF (maîtres de conférences) sous l'intitulé catalan<sup>15</sup>, mais des MCF d'espagnol dont une partie du service est consacré au catalan ; des PRAG (professeurs agrégés) et des enseignants vacataires. Quant aux postes de lecteurs du Gouvernement Autonome de Catalogne, ils dépendent presque toujours de l'IRL, mais – comme nous le verrons plus loin – en tant que tels, ils sont en voie de disparition.

Le catalan en Master apparaît toujours comme option d'un Master d'espagnol ou de langues romanes, et ce, dans de rares universités (Paris IV, Montpellier III<sup>16</sup> et Lyon II). En ce qui concerne les Doctorats, Boyer/Trenc font observer dans leur étude de 2006 qu'il y a « suivi individuel et intervention des doctorants dans les écoles doctorales et séminaires post-doctoraux » ; ils mentionnent par ailleurs une petite trentaine de thèses et HDR (habilitations à diriger des recherches) dans le domaine catalan, la plupart préparées à Paris IV, les autres se répartissant entre Paris III, Paris VIII, Montpellier III, Toulouse II, Rennes 2 et Perpignan (14<sup>ème</sup>). Certaines des

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> CLUB: Certificat de langue de l'Université de Bordeaux. DUFL : Diplôme d'université de formation en langue.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Au moment de notre enquête (printemps 2009), les référentiels européens du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, du Conseil de l'Europe) pour le catalan n'étaient pas encore en place dans toutes les universités. Les CLES (Certificat de Langues de l'Enseignement Supérieur) de Langues Régionales n'existent pas, le ministère ne voyant pas l'utilité d'instaurer cette « certification créée pour dynamiser la moblité internationale des étudiants » (cf Lettre de Valérie Pécresse à Charles Videgain, président de la 73<sup>ème</sup> section du CNU, avril 2010).

<sup>14</sup> S'ils n'ont pas d'enseignements spécifiques de civilisation, les enseignants avec lesquels nous avons pu parler directement disent tous inclure dans leurs cours des éléments de culture catalane (littérature, chanson catalane, Barcelone, Modernisme et Gaudi, etc.).

Boyer/Trenc, op.cit., p.4.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> À Montpellier III, l'offre est la suivante : Domaine Langues et Cultures Etrangères et Régionales, Spécialité Etudes Romanes, 1. parcours d'Espagnol – Espagnol/Catalan; 2. parcours de Portugais; 3. parcours d'Occitan.

nouvelles thèses sont préparées en co-tutelle avec l'Universitat Autònoma de Barcelona, l'Universitat (central) de Barcelona et l'Universitat de Girona 17. Quant aux *concours*, l'agrégation d'espagnol 18 offrant le catalan comme option aux épreuves orales, la préparation à cette épreuve se fait dans plusieurs universités dont Paris IV, Rennes 2, Montpellier III, Bordeaux III, Toulouse II, Lille III, Lyon II.

#### Soutien institutionnel et relations internationales

Dès son instauration en 1981, la *Generalitat de Catalunya*, à travers le département de la Présidence puis celui des Affaires extérieures de la Vice-Présidence, a impulsé et financé l'enseignement du catalan par des lecteurs dans les universités étrangères (même si, comme nous l'avons vu, il existait déjà dans quelques-unes dont Rennes 2, Montpellier III, Paris IV). Le département de la Présidence avait même contribué à la création de la première chaire de littérature catalane à la Sorbonne en novembre 1991.

Depuis 2002, le relais a été pris par l'*Institut Ramon Llull*<sup>19</sup> qui n'intervient qu'en dehors des Pays Catalans (et donc pas dans le Roussillon, ce qui fait que l'université de Perpignan n'en profite pas<sup>20</sup>). Jusqu'à très récemment l'IRL finançait des lecteurs ; ceux-ci pouvaient le rester plusieurs années. Actuellement, la tendance est à l'établissement de conventions avec les universités intéressées. C'est, par exemple, le cas de l'UBS à Lorient qui propose l'infrastructure, s'engage à soutenir l'enseignement du catalan et désigne un responsable universitaire (le directeur d'UFR) ; en échange de quoi, l'IRL finance en heures TD (Travaux dirigés) des classes de catalan qui doivent être effectuées par un enseignant titulaire. De cette façon, il ne se préoccupe ni de contrat ni de suivi pédagogique et les deux parties y trouvent leur compte<sup>21</sup>. En outre, dans sa mission de diffusion du catalan langue étrangère, l'IRL vise aussi des formations « élitistes » telle que les Écoles Normales Supérieures, ainsi celle de Lyon<sup>22</sup>.

L'Association Française des Catalanistes (AFC<sup>23</sup>) a été créée en 1991 à l'image de la Société des Hispanistes Français (SHF). Elle a pour but « d'œuvrer pour le développement de la recherche et de l'enseignement dans tous les domaines de la culture catalane ; de diffuser et éditer le résultat de ses recherches par tous les moyens (journées d'étude, séminaires, colloques et publications) ; d'établir à cet effet des contacts suivis entre chercheurs des universités et les créateurs des pays concernés par ce domaine de recherche ». Aujourd'hui, elle intègre aussi des enseignants et chercheurs catalanistes de la 73ème section. En 1998, Christian Camps, alors professeur à l'Université de Montpellier III, crée la Revue d'Études Catalanes (dix numéros publiés aux Presses Universitaires de Montpellier) ; depuis 2014, la REC apparaît désormais en version électronique.

Enfin, en ce qui concerne les relations internationales, il existe de nombreux contacts avec les universités des Pays Catalans, soit par le biais des échanges *ERASMUS* (Barcelone, Tarragone, Valence, Alicante,...), soit de façon plus informelle,

<sup>20</sup> Par contre, l'UPVD fait partie du réseau Luis Vives des universités catalanes (voir note 53).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Boyer/Trenc, op.cit., p. 2-3.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Parmi les options orales offertes à l'agrégation d'espagnol, il y a le latin, le portugais et le catalan.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Voir note 4.

Cette information nous a été communiquée par Immaculada Fàbregas, ancienne lectrice de l'IRL, aujourd'hui MCF à l'Université de Bretagne Sud, et promoteur du catalan dans cette université.

Information de Fabrice Corrons.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> L'Association Française des Catalanistes (AFC), qui est membre de l'*Associació Internacional de Llengua i Literatura Catalana* (AILLC) et de la *Federació Internacional d'Associacions de Catalanística* (FIAC). Voir présentation, site internet de l'AFC, <a href="http://www.france-catalaniste.com">http://www.france-catalaniste.com</a>.

par initiatives ou contacts personnels de certains enseignants avec des collègues espagnols.

\* \* \*

Pour conclure cette première partie sur le catalan dans la section 14, il est dommage que nous ne disposions pas d'éléments de comparaison avec la situation du catalan il y a cinq ou même dix ans dans les universités françaises, qui auraient pu nous aider à en voir l'évolution. Cela dit, des différents éléments fournis par l'enquête il ressort que sa présence géographique et parfois même historique est indéniable mais que les modalités d'enseignement sont inégales et variables. La présence du catalan sous forme d'enseignements de la langue et de la littérature est parfois ancienne (1909 à Montpellier<sup>24</sup>, 1945 à Toulouse<sup>25</sup>). Il est assez bien implanté, puisque sa répartition géographique couvre l'ensemble du territoire hexagonal (une dizaine d'établissements dans la moitié nord, et une dizaine dans la moitié sud). Néanmoins la situation et la vitalité sont inégales et dépendent bien souvent de l'investissement personnel des enseignants, encore que d'autres critères plus récents viennent en influencer l'évolution. Ainsi, observe-t-on une disparité entre des place fortes (souvent historiques : Paris IV, Rennes2, Toulouse II) et des îlots qui ont le mérite d'exister ou de se maintenir. Il faut aussi, souligner la persévérance des enseignants hispanistes qui impulsent le catalan dans leur établissement (Lorient, Béziers) ou qui le redynamisent (Montpellier III). A l'opposé, on constate un recul dans des universités où, à une date encore récente, les étudiants étaient relativement nombreux. Les raisons sont diverses, mais tiennent en général aux réformes imposées par le Ministère de l'Education Nationale (diminution de 50% des postes aux concours), à la réorganisation des maquettes (certaines options linguistiques de NSP [non spécialistes] obligatoires en licence d'espagnol, sont sacrifiées au profit de nouveaux enseignements de tronc commun, comme à Bordeaux par exemple où, pour se maintenir, le catalan a été reconverti en CLUB). Cela peut tenir également à la concurrence accrue avec d'autres langues de portée internationale plus large (chinois, arabe, etc.) dans l'offre pour NSP ou LANSAD. On peut penser que les places fortes pour la *spécialisation* « espagnol > parcours catalan » se maintiendront. Mais le problème se pose dans les établissements où le catalan dépendait étroitement de la licence d'espagnol : jusqu'à récemment, il était offert comme option (à côté du portugais, du latin, de l'occitan) que choisissaient volontiers les étudiants d'espagnol ou de lettres; or, comme option précisément, il tend à disparaître. Sans compter, en outre, le fait que les effectifs étudiants dans les départements d'espagnol se réduisent progressivement. Plusieurs collègues contactés dans le cadre de la présente enquête nous ont fait part de la chute drastique des effectifs entraînée par ce changement qui aura, sans doute, tendance à s'accentuer.

En revanche, une nouveauté apparaît clairement<sup>26</sup> : en marge de l'hispanisme et de la préparation aux concours de l'enseignement (oral de l'agrégation d'espagnol), le catalan est de plus en plus proposé en transversal – autonome –, c'est-à-dire, en tant que langue étrangère de communication pour les NSP de divers départements, voire pour

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Miquela Valls, *op. cit.*, p. 125. L'auteure indique également qu'en 1912 une thèse sur Ausiàs March fut soutenue en catalan à la Sorbonne par Amadeu Pagès.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Information de M. Pierre Gamisans (entretien téléphonique du 15 mai 2009).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Fabrice Corrons (Université de Lyon 2 Lumière) nous a fait part de la même observation dans l'enquête qu'il vient de réaliser pour la Société des Hispanistes Français (entretien téléphonique du 16 juillet 2010).

des facultés autres que langues et lettres, et à côté de bien d'autres langues européennes ou orientales. Ce phénomène est lié à la mobilité Erasmus des universitaires attirés par la Catalogne et notamment par Barcelone. Ainsi, à Lyon, 88 conventions ont été établies entre les établissements supérieurs du site et les universités catalanes dans leur ensemble, situation qui a abouti à un projet d'atelier intensif de catalan pour tous les universitaires (y compris de médecine ou de droit, par exemple) devant partir en Catalogne<sup>27</sup>. Dans ce domaine du développement du catalan langue de communication, le rôle de l'Institut Ramón Llull est, de son côté, en train d'acquérir une importance croissante en proposant aux établissements à la fois des conventions et des lectorats rémunérés par la Generalitat de Catalogne, pour préparer au catalan langue de communication un public hétérogène (c'est-à-dire issu de différentes formations) qui se déplacera à Barcelone, Valence, Alicante, Gérone ou ailleurs en Catalogne.

# LE CATALAN EN 73<sup>ème</sup> SECTION<sup>28</sup>: UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN<sup>29</sup>

Le seul département d'études catalanes de l'Université française se trouve à Perpignan. Lié à la section 73 du CNU – Cultures et Langues Régionales –, il est intégré dans une composante autonome (institut dérogatoire) qui, aujourd'hui, déborde largement les activités d'enseignement et de recherche – l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier (IFCT).

# Rappel historique<sup>30</sup>

L'enseignement du catalan au niveau supérieur pré-existait à la création du Centre universitaire de Perpignan puisqu'il était déjà enseigné en 1958 dans le cadre d'un cours de philologie des langues romanes<sup>31</sup>, organisé au sein de l'Institut d'Études Supérieures des Lettres de Perpignan<sup>32</sup>. Mais le démarrage réel, comme pré-cursus spécifique, commence dans les années soixante, et est le fait de deux initiatives qui, à un moment donné, entreront plus ou moins en synergie, laquelle à son tour bénéficiera de dispositions ministérielles favorables. D'une part, initiative des hispanistes qui appliquent à Perpignan le schéma classique « catalan option des études ibériques » tel qu'à Montpellier ou à Toulouse ; et, d'autre part, initiative des militants et d'associations catalanistes, lesquels, dans la mouvance « régionaliste » des années 1960-70, impulseront des journées d'études sur le Pays catalan produisant ainsi une véritable demande d'études catalanes universitaires.

<sup>27</sup> Information de F. Corrons.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> La section 73 du Conseil National des Universités concerne les Cultures et Langues Régionales : breton, basque, catalan, occitan, langue corse, créole (toutes ont un CAPES).

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Nous remercions Domènec Bernardó, pour la relecture de ce texte et les conseils, toujours judicieux, qu'il a bien voulu nous donner.

Nous ne mentionnons ici que quelques grandes lignes de l'histoire du catalan à l'UP, tel que nous avons pu les comprendre au travers des sources fournies par quelques-uns des collègues impliqués. Une étude exhaustive restant à faire par ailleurs. Voir article de SAGNES Jean, « La renaissance de l'Université de Perpignan dans la seconde moitié du XXème siècle (1957-1997) », in L'Université de Perpignan (1350-2000). Tradition humaniste et modernité scientifique, Perpignan, PUP, 2001, p. 133-

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Cours donné par le Pr. Guiter à l'Hôtel Pams (source : mail de M. Jordi Costa, 7 juin 2009).

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Cet Institut, qui dépendait de la Faculté des Lettres de Montpellier, avait été ouvert à Perpignan en février 1957. Jean Sagnes, op.cit., p. 137.

– Dans le cadre du Collège Littéraire Universitaire (issu de la transformation en 1963 de l'Institut Supérieur des Lettres), dépendant de la Faculté de Lettres de Montpellier puis du Centre Universitaire de Perpignan, des cours de langue catalane de niveau 1 et 2 de deux heures hebdomadaires (il s'agit principalement de traduction) sont ouverts à l'intérieur du DUEL<sup>33</sup> puis du DEUG d'espagnol<sup>34</sup>. Et des enseignements de 3h hebdomadaires sont mis en place sous forme d'un certificat de catalan dans le cadre de la licence d'espagnol (cette formation de langue, littérature et civilisation devant éventuellement permettre d'enseigner le catalan dans le secondaire). À partir de 1975, une partie de ces matières est dispensée par un hispaniste chargé de cours, qui sera ultérieurement détaché du 2<sup>nd</sup> degré pour l'enseignement du catalan (dans un premier temps, au sein du département d'études ibériques<sup>35</sup>).

– De leur côté, depuis le milieu des années soixante, les militants catalanistes avaient impulsé journées, cours, conférences consacrés à la littérature, la langue et la linguistique, l'histoire et l'économie, germe des futures études universitaires qui se déclineraient d'abord en recherches puis en enseignements. En effet, en 1971 naît le *Centre Pluridisciplinari d'Estudis Catalans (CEPEC)* regroupant des universitaires de diverses disciplines et qui publiera notamment la revue *Aïnes*. Puis en 1978, autour d'une équipe d'historiens, de géographes, de romanistes, sera créé un Diplôme d'Université d'Études Catalanes (DUEC) – ferment et symbole, s'il en est, de l'enseignement à l'université de Perpignan du catalan par des Catalans<sup>37</sup> puisque de grandes figures de la culture catalane viendront de Barcelone soutenir l'initiative locale en y donnant des cours et des conférences<sup>38</sup>.

– Qui plus est : en 1982, après le séminaire de Montauban<sup>39</sup>, la loi Savary permet la création de cursus spécialisés de Langues Régionales, opportunité saisie par les universitaires perpignanais qui formulent aussitôt un projet pédagogique et institutionnel (maquettes de DEUG, Licence, Maîtrise, et création d'un département d'études catalanes). Lors de la négociation, le MEN se montre réticent au modèle LLCE<sup>40</sup>. L'argument, alors avancé à Perpignan, est de former des étudiants dans l'objectif d'une intégration professionnelle dans le monde socio-économique catalan, et, pour ce faire, de s'inspirer du cursus LEA, c'est-à-dire : absence de littérature au profit de cours de langue pratique (techniques d'expression notamment orale, traduction économique, juridique, etc.) et de civilisation reformulée localement comme « sciences sociales » (comprenant histoire, géographie, sociologie, sociolinguistique, ethnologie)<sup>41</sup>. Le temps aidant, avec le renouvellement des maquettes et la création du CAPES et de l'enseignement bilingue dans le primaire, la didactique sera développée et la littérature réintégrée dans les enseignements<sup>42</sup>.

<sup>33</sup> Diplôme Universitaire d'Études Littéraires (diplôme qui a précédé le DEUG).

<sup>39</sup> Bécat Jean (2008).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Information de Domènec Bernardó.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Source: mail de J. Costa (8 juin 2009)

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Soutenus par deux associations: le *Grup Rossellonès d'Estudis Catalans* et le *Grup Cultural de Joventud Catalana*, dans la mouvance de l'Université Catalane d'Été de Prades. Voir Miquela Valls, *op. cit.* pp. 124-125

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Informations: M. Valls, idem; Domènech Bernardó (entretiens juin 2009).

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> *Ibidem*.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> MEN: ministère de l'Éducation Nationale. LLCE: Langue, Littérature et Civilisation Étrangères. LEA: Langues Étrangères Appliquées (aux affaires, au commerce, à la traduction, etc.).

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Information: D. Bernardó.

Dans la perspective de la *Xarxa Joan Lluís Vives*, la prépondérance au département de catalan de Perpignan d'enseignements ciblés sciences sociales et traduction par rapport aux enseignements généralement plus fondamentaux de langue et de littérature, marque clairement un décalage avec les autres universités catalanes où le catalan est enseigné dans une perspective philologique (*catalanística*).

Postes. En 1984, lorsque démarre le cursus complet DEUG-Licence-Maîtrise-Doctorat, des enseignants-chercheurs dont les postes dépendent de différentes sections disciplinaires (histoire, géographie, sciences du langage...) sont affectés au département d'études catalanes – à temps complet ou partiel. Par ailleurs, il sera doté directement d'un poste de maître-assistant affecté à un hispaniste qui occupera, en 1991, le premier poste de Professeur de Langue catalane<sup>43</sup>. Par la suite, d'autres postes d'enseignants chercheurs et d'enseignants, créés par le Ministère ou cédés par le Rectorat seront affectés au catalan, sans compter les vacataires et chargés de cours, venus du second degré ou du Principat de Catalogne. Dans leur période d'apogée, 1995-2000, les études catalanes de Perpignan ont compté un corps d'enseignants statutaires enviable: 3 PR, 3 MCF, 1 Ass, 1 PAST, 2 PRCE détachés sur deux demi-postes. De même que le centre de recherche (ICRESS<sup>44</sup>), alors co-dirigé par un professeur et un directeur de recherche du CNRS, comptait – outre le personnel du département d'études catalanes – plusieurs enseignants-chercheurs venant d'autres départements et des chercheurs associés d'autres universités, notamment sud-catalanes.

Recherche. Bien avant même l'existence d'un département de catalan à l'Université, des travaux et des recherches sur « le pays » sont menés par des militants qui participent, d'autre part, à l'Université Catalane d'Été de Prades. Avec l'institutionnalisation d'études catalanes à l'université, puis l'ouverture de la Maîtrise et du Doctorat, la recherche s'insérera naturellement dans le cursus, avec pour cadre le Centre d'Études et de Recherches Catalanes (CREC<sup>45</sup>), transformé dans le courant des années 1990 en Institut Catalan de Recherches en Sciences Sociales (ICRESS). La recherche, à l'image de l'enseignement, sera centrée sur plusieurs axes, au gré des chercheurs intégrés et des recommandations ministérielles qui se déclineront diversement, en fonction des disciplines : langue, linguistique, sociologie, didactique, sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie), sciences juridiques et économiques ; en fonction de territoires (Catalogne du nord, Pays catalans, Andorre, Eurorégion, Espace transfrontalier, etc..), ou encore de lignes de recherche : migrations, frontières,...

#### Situation actuelle

Depuis une dizaine d'années, les « études catalanes » ont connu divers revirements, avec un changement de statut, de fortes fluctuations d'effectifs et une évolution problématique de l'encadrement de la Complexité de cette évolution, on n'en retiendra ici que les faits les plus marquants. En 2002, l'Institut Franco-Catalan des origines cessait d'être un département de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, pour devenir institut dérogatoire (article 33) et donc composante à part entière de l'UPVD avec un Conseil d'administration, des statuts spécifiques et le nom d'Institut Franco-Catalan Transfrontalier (IFCT) pour donner une lisibilité à son positionnement sur le transfrontalier. Cette autonomisation administrative paraissant somme toute logique, puisqu'en adéquation avec un projet institutionnel catalaniste. L'ICRESS redevenait pour un temps CREC dans une tentative apparemment avortée de recentrage sur la « catalanistique », avant d'être reconstitué en 2010 avec l'intégration de plusieurs spécialistes de sciences sociales et d'études touristiques.

Enfin, en conséquence des nouvelles orientations françaises et européennes

<sup>43</sup> Informations de Jordi Costa (mails des 8 et 10 juin 2009).

<sup>44</sup> ICRESS: Institut Catalan de Recherches en Sciences Sociales

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Le CEPEC ayant disparu au début des années 1980.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Pour 2010-2011: 3 PR, 2 MCF, 1 Past, 1 PRCE, ½ ATER, et quelques chargés de cours.

concernant l'enseignement supérieur, mais aussi de clivages internes, la nouveauté la plus récente est la scission entre Licence et Masters, le niveau Master perdant sa lisibilité catalane et sa spécificité linguistique.

#### Formations et effectifs

Pour autant, l'offre de formation demeure assez large puisqu'elle comprend :

- Deux licences : une Licence LLCER avec un parcours Espace catalan et un parcours Préparation à l'enseignement bilingue ; Licence professionnelle de traduction-interprétation (en partenariat avec le département de LEA de l'UPVD et la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'Université Autonome de Barcelone).
- Un Master 1 Général, et deux Masters 2 à l'intérieur du domaine Sciences Humaines et Sociales et avec l'intitulé de mention Études Européennes Internationales (M2 spécialité professionnelle Relations Transfrontalières, et M2 spécialité recherche Études catalanes).
- Deux Doctorats : Études Catalanes et Sciences du Tourisme.
- Plusieurs Diplômes d'Université (Certificats de langue catalane)<sup>47</sup>.
- Catalan NSP de perfectionnement linguistique sur trois niveaux<sup>48</sup> pour d'autres formations de l'UPVD.
- Des prestations de télé-enseignement (Setelcat créé en 1985).

Pour les Licences, c'est toujours l'idée de « pays » strict (Catalogne du Nord) ou large (Pays Catalans, Andorre) qui prévaut, et de linguistique orientée sur le bilinguisme voire trilinguisme et la traduction 49. Le contenu des enseignements est réparti entre : 1. langue et linguistique (traduction, grammaire comparée, atelier d'écriture, lexicologie, langue de la communication, histoire de la langue, linguistique comparée, sociolinguistique, sciences du langage, dialectologie) ; 2. sciences sociales, qui portent tantôt sur l'ensemble des Pays Catalans, tantôt plus spéciquement sur Barcelone, Catalogne du Nord, Andorre ou l'Eurorégion (histoire, géographie, « territoire et société », droit, économie, histoire économique, ethnologie, anthropologie, culture catalane, « civilisation ») ; 3. littérature (catalane, roussillonnaise et andorrane) ; 4. ainsi que didactique pour le parcours « Enseignement bilingue ». Le volume horaire est très largement consacré aux enseignements de langue et de linguistique et aux sciences sociales. Les objectifs professionnalisants ont une place significative : enseignement primaire et secondaire, ou traduction, pour la Licence et le MEF (Métiers de l'Education et de la Formation) ; fonction territoriale pour le Master professionnel.

*Nombre d'étudiants.* Depuis dix ans, les effectifs ont chuté, malgré l'offre toujours plus large de diplômes et les possibilités de double inscription ou d'inscription gratuite. En 2008-2009, en licence, ils étaient 42 étudiants dont 4 de LEA et, en 2009-2010, 39 dont 6 de LEA<sup>50</sup>. Dans les années 90, ils étaient de 100 à 150 étudiants pour les 3 années du DEUG et de la licence<sup>51</sup>.

À l'exception des cours pour NSP (lesquels, dans une grande proportion, sont des options – obligatoires – d'autres départements), les effectifs des spécialistes ne suivent

Bilinguisme catalan-français les 3 années de licence, et trilinguisme avec l'espagnol (4 heures de traduction catalan-espagnol-catalan) en option en première année.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> A terme, ces diplômes réservés à un public non spécialiste et/ou non universitaire devraient pouvoir être remplacés par des formations plus ou moins calées ou calquées sur le reférentiel européen de compétence de langue (CECRL), puisqu'il n'y a pas de CLES pour les langues régionales.

<sup>48 24</sup> heures hebodomadaires pour chaque niveau.

Chiffres extraits des feuilles d'émargement aux examens et des notes des S1 et S2. De plus, cette année, 7 étudiants Erasmus de Barcelone et de Sheffield étaient inscrits en L1.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> M. Valls parle de deux-cents inscrits vers 1990, *op. cit.*, p. 127. Le nombre d'inscrits dépasse toujours le nombre de présents aux examens.

pas et fluctuent souvent d'une rentrée à l'autre. Les étudiants sont, en outre, de plus en plus nombreux à s'inscrire en double formation : LEA, Espagnol, Histoire, Histoire de l'art, Géographie, Sociologie (avec le catalan en 2ème choix pour la plupart, matière qu'ils laisseront volontiers en cas d'excès de charge de travail). Toutefois, deux nouveautés encourageantes méritent d'être signalées : l'on commence à voir apparaître à l'Université des étudiants ayant été scolarisés dans les écoles catalanes immersives (*Bressoles* et *Arrels*). Par ailleurs, depuis quelques années, il y a de plus en plus d'étudiants de Licence qui tentent les concours de l'enseignement bilingue pour le primaire. Si cette double tendance se poursuit, les flux devraient remonter et se stabiliser avec la mastérisation, puisqu'ils devront rester une voire deux années supplémentaires à l'Université.

En attendant cette issue, les effectifs actuels pour les Masters et le Doctorat, bien que très élevés d'après les inscriptions, sont difficilement intégrables dans cette étude, en ce qu'ils sont pour l'essentiel formés d'étudiants de sociologie et du tourisme (composantes qui, pour des raisons « politiques » de l'établissement, ont été agrégées au CREC)<sup>52</sup>. Le Master professionnel d'études transfrontalières du CREC, qui accueille des étudiants de tout l'hexagone, a dû se « décatalaniser » pour des raisons, ici, d'intercommunication. En définitive, les étudiants catalanistes de Master (enseignement, traduction) et de Doctorat (en co-tutelle avec des enseignants sud-catalans) sont très peu nombreux.

#### Les atouts supposés et avérés du catalan à l'UPVD

Malgré tout, à l'UPVD, le catalan jouit à plusieurs égards d'une situation unique et particulière. En premier lieu, il bénéficie évidemment d'une légitimité géographique, historique, linguistique, culturelle et identitaire. Dans ce sens, on peut rapprocher sa situation de celle du basque et plus globalement des autres langues dites régionales. Deuxièmement, ce qui n'était jusque là qu'un département de catalan à l'intérieur de la faculté des lettres est devenu en 2002 un institut dérogatoire (article 33) sous le nom d'IFCT<sup>53</sup>, situation qui était appelée à renforcer les études catalanes proprement dites. Or, cette structure est devenue un vaste montage administratif au sein duquel les Études catalanes (pour la Licence) et le CREC (pour les Masters) semblent avoir perdu la place académique et scientifique centrale qui était naguère la leur. Finalement, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, l'UPVD relève à la fois de l'université française et, dans un certain sens, de l'université catalane puisque appartenant au réseau universitaire Joan Lluís Vives<sup>54</sup>. Cette situation, longtemps négligée par les différents

-

D'après les données informatiques fournies par le secrétariat de l'IFCT, les inscriptions officielles pour l'année 2009-2010 donnent : 55 inscrits en Licence plus 14 à Barcelone pour la Licence de traducteurs (mais 44 présents aux examens des 2 sessions) ; 32 inscrits dans les DU. Quant aux chiffres donnés pour les Masters (101 inscrits), le Doctorat (10 inscrits), ils sont biaisés puisqu'il s'agit presque en totalité d'étudiants de sociologie inscrits à l'IFCT par la suite d'une dissidence d'enseignants-chercheurs de sociologie « réfugiés » à l'ICRESS avec leurs étudiants. Il en va de même pour le chiffre de 197 étudiants inscrits sur les listes de vote qui comprend, en sus des catalanistes et des sociologues, les étudiants du Master Bilingue Immersif dont une vingtaine d'étudiants bretons en double inscription à Brest et à Perpignan. De ces 197 inscrits, seulement 10 étudiants (et uniquement les catalanistes) sont venus voter aux élections du CA de l'IFCT le 9 juin 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> L'IFCT est placé sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration et est, en principe, géré par un directeur (actuellement par un administrateur provisoire).

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> La *Xarxa Vives d'universitats*, créée en 1994, qui comprend vingt universités catalanes (État espagnol, Andorre, France) a pour dénominateur commun l'unité linguistique, géographique, voire historique des universités membres. Elle a pour objectif de coordonner l'enseignement, la recherche, les activités

présidents de l'UP, a été largement mise en exergue dans sa récente politique de constitution d'un PRES transfrontalier avec les universités de Gérone, Lleida et des Îles Baléares.

Appuis institutionnels. Les études catalanes à Perpignan ont depuis toujours le soutien à la fois politique et financier du Conseil Général des Pyrénées Orientales. Quant à la Ville de Perpignan, elle apporte plus ponctuellement sa collaboration à travers l'Institut Font Nova. Mais l'IFCT bénéficie surtout de précieux soutiens institutionnels au sud des Pyrénées, dont : la Generalitat de Catalogne par le biais de sa délégation locale (Casa de la Generalitat a Perpinyà) ; le réseau des universités catalanes Xarxa Joan Lluís Vives, l'Institut d'Estudis Catalans (IEC) dont la délégation territoriale en Roussillon siège à l'IFCT. Cependant, l'avantage symbolique de ces divers appuis politiques ne doit pas occulter certains risques de dérive : les nombreuses associations extra-universitaires qu'il abrite ont tendance à coiffer des études catalanes qui souffrent d'une relative désaffection des étudiants (en Licence), d'une indigence certaine de la recherche en catalanistique et, ce qui est plus grave, de la décatalanisation des Masters, comme nous l'avons souligné plus haut.

Isolement. Bien que jouissant de légitimité, d'indépendance, d'appuis institutionnels appréciables, et d'une situation géolinguistique idéale par rapport à la Catalogne ibérique, l'enseignement catalan à l'Université de Perpignan a aussi son revers de la médaille, en ce qu'il reste isolé. À cet égard, on ne peut éluder la question de l'appartenance scientifique des enseignants-chercheurs qui y sont rattachés ; la mobilité interuniversitaire voire interdisciplinaire est inexistante pour les enseignants-chercheurs catalanistes de Perpignan (73ème section) : d'un côté, il n'y a guère de possibilités de passerelles avec les hispanistes de la 14ème section qui censurent les demandes de qualification des dossiers étiquetés 73ème section. D'un autre côté, les perspectives d'intégration et de promotion dans d'autres universités catalanes sont impossibles pour des raisons administratives et de traditions nationales propres à l'état français et à l'état espagnol. Il ne reste que la possibilité des échanges Erasmus pour enseignants dans le cadre du réseau Joan Lluis Vives des universités catalanes. Enfin, signalons que plusieurs formations de l'UPVD travaillent avec les universités catalanes sans passer par l'IFCT.

## CONCLUSION: COMPARAISON/PROBLÉMATISATION

Cette première enquête est modeste mais riche d'enseignements par les informations qu'elle nous livre, en particulier dans le panorama général de l'enseignement supérieur, ainsi que par les réflexions et les interrogations qu'elle suscite. Nous n'entendons pas ici les expliquer, mais au moins les identifier.

culturelles et d'impulser l'utilisation et la normalisation du catalan. Par ville, ces universités sont: Barcelone : Universitat Autònoma de Barcelona, Universitat de Barcelona, Universitat Politècnica de Catalunya, Universitat Pompeu Fabra, Universitat Ramon Llull, Universitat Internacional de Catalunya, Universitat Abat Oliba CEU, Universitat Oberta de Catalunya. Valence : Universitat Politècnica de València, Universitat de València. Palma de Majorque : Universitat de les Illes Balears. Castelló de la Plana : Universitat Jaume I. Tarragone : Universitat Rovira i Virgili. Et : Universitat d'Alacant, Universitat Miguel Hernández d'Elx, Universitat de Girona, Universitat de Lleida, Universitat de Vic. Ainsi que : Universitat d'Andorra. Perpignan : Universitat de Perpinyà Via Domitia. En Sardaigne : Universitat de Sàsser.

# De la dichotomie 14<sup>ème</sup> / 73<sup>ème</sup> sections en ce qui concerne les enseignements

Les études *hispaniques* ayant la réputation d'être relativement classiques et « puristes », on pouvait émettre l'hypothèse que le catalan impulsé dans le giron de la section 14 le serait également. En effet, les matières enseignées dans les « places fortes » du catalan reprennent les tendances des études hispaniques : langue, littérature, civilisation (LLCE), études de films et d'œuvres d'art (qui correspondent aux épreuves des concours). Mais, comme nous l'avons vu, un peu partout dans les universités, les enseignements de catalan se sont progressivement inscrits dans d'autres contextes que les départements d'espagnol, et avec des besoins et des objectifs autres : ainsi, en LEA (mention langue des affaires et du commerce, traduction) ; dans les services universitaires de langues (langue de la communication). Et ce, même si ces enseignements de catalan restent gérés par des enseignants hispanistes relevant de la 14ème section.

À *Perpignan*, on retrouve le catalan, langue professionnalisante et de communication, en LEA, ainsi que pour les non-spécialistes d'autres formations et pour les étudiants étrangers, y compris pour le personnel de l'Université. Néanmoins en spécialité, les études catalanes ont une spécificité autre qu'en 14ème section, même si, au plan formel, le catalan à l'UP est partiellement redevable, à ses débuts, au schéma traditionnel des études hispaniques (enseignements de type LLCE). En effet, dans l'esprit, il a aussi et surtout été impulsé par la volonté politique locale d'enseigner aux gens du pays la langue et la culture du pays, et de les former à une insertion socio-professionnelle dans le pays<sup>55</sup>. En 1992, l'intégration des enseignements et recherches de catalan dans le cadre de la 73ème section, *Cultures et Langues Régionales*, a bien évidemment renforcé cette « identité » et cette fonction des études catalanes qui seront menées tout autant de et sur l'intérieur (Catalogne du Nord<sup>56</sup>), que sur l'extérieur (autres Pays Catalans, Andorre) ou, un peu plus tard, sur la frontière (Eurorégion, Espace transfrontalier).

### Catalan: langue régionale ou langue étrangère ?

Une simple réflexion pour commencer : dans une perspective administrative, la logique voudrait que le catalan en 14ème section soit langue étrangère comme les autres langues romanes de cette section, et qu'il apparaisse lisiblement dans l'intitulé même de *Langues romanes*, à côté de l'italien, du portugais (luso-brésilien), de l'espagnol et du roumain, ce qui n'est pas le cas. Cela dit, dans cette section, l'impulsion et l'évolution des Études catalanes doivent beaucoup aux enseignants catalans de souche, et catalanistes militants, et ce, non seulement à Perpignan, mais dans les différentes universités. Phénomène qui s'inscrit dans le sens d'une affirmation identitaire<sup>57</sup> du catalan à l'intérieur de l'hispanisme français (la plupart des sections ou des parcours ayant été mis sur pied et développés par des enseignants d'origine catalane ou même occitane comme à Pau). Cette émergence peut-elle, à terme, être assez forte pour

<sup>57</sup> Voire, à une certaine époque, d'une revendication politique antifranquiste, comme à l'université de Rennes 2.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Miquela Valls l'écrit d'ailleurs clairement dans son article de 1992 (p. 126) : « Il fallait en effet, profiter de la base culturelle et linguistique propre à Perpignan et à la Catalogne Nord pour former, à un haut niveau, dans le cadre de l'université française, par la pratique simultanée du français et du catalan, des gens capables de s'insérer dans le tissu socio-économique catalan, à la jonction du reste de l'Europe ».

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> On peut les apparenter aux études « indigénistes ».

déboucher sur une autonomisation du catalan ? Ou la question est-elle plus politique, à savoir : le catalan restera-t-il arrimé à l'espagnol à l'image d'une Catalogne autonome, mais toujours ancrée dans le cadre de l'État espagnol ?

Au fil des données recueillies dans notre enquête, il est apparu que l'affichage Langue Étrangère ou Langue Régionale pour le catalan est variable et parfois assez incohérent. À Bordeaux, par exemple : sorti du département d'espagnol et désormais intégré avec occitan et basque dans un Certificat de Langue transversal, il est Langue Régionale. Au contraire, et paradoxalement, à Pau il était affiché Langue Etrangère (car langue d'Andorre, où le catalan est la langue officielle) alors que par le même temps il était donné comme option de la licence d'occitan. À Toulouse, il est Langue Régionale, ainsi qu'à Béziers alors qu'à Montpellier (pourtant promu par le même directeur que le centre de Béziers) il est Langue Étrangère. Et ce ne sont là que quelques exemples de la disparité voire des incongruences universitaires quant au statut du catalan.

Cette question du statut du catalan (ainsi que du basque) n'est pas sans importance puisque, au niveau ministériel, la distinction est non seulement établie, mais elle donne lieu à une politique discriminatoire par rapport aux autres langues : ainsi l'exemple des CLES de Langues régionales refusés par le MEN (évoqué en note 15).

# Quel type de langue enseigner<sup>58</sup>: variante ou standard<sup>59</sup>?

Alors que dans toutes les universités, c'est le catalan standard qui est enseigné, à Perpignan la situation est variable, et même assez floue dans le cas de la Licence d'Études catalanes. Pendant longtemps, aucune ligne directrice n'a été imposée : la langue enseignée – instrumentale ou matière – étant d'abord le fait des enseignants, chaque enseignant utilisait celle qu'il voulait individuellement (« variante roussillonnaise » ou variante centrale et standard), en fait la plus naturelle à chacun, puisque l'oral y tient une grande place (la langue de communication – imposée, quant à elle, dans un but pédagogique – dans le département étant le catalan et non le français). Depuis quelques années, on assiste à l'IFCT à un repli affiché/revendiqué sur le « roussillonnais », « *llengua del país* », la « langue » du territoire.

Néanmoins, la situation ne manque pas d'être paradoxale. Au plan politique d'abord, dans la mesure où l'UPVD a récemment fait alliance avec d'autres universités catalanophones (par la création d'un PRES transfrontalier). Cela donc qui se veut ouverture « politique » devrait se doubler d'une politique linguistique résolument tournée vers le catalan standard. Or, ce n'est pas tout à fait le cas. Ce qui n'est pas sans générer quelques problèmes. Ainsi, au plan sociolinguistique, les étudiants catalanophones (issus ou non des filières bilingue et immersive) qui arrivent à l'IFCT ont en général été initiés au catalan écrit standard et formés à l'idée d'une ouverture vers Barcelone et vers « le sud ». Or, parvenus en Licence, ils sont encouragés à un retour sur le « parler » 60 local au motif qu'elle/qu'il doit être préservée. On peut donc comprendre des réactions d'étonnement, voire de rejet, liées à leur désorientation et au fait que ce double emploi génère un amalgame linguistique. Paradoxe aussi au plan linguistique et qui se rattache à ce qui vient d'être dit : comment enseigner/apprendre

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> C'est d'ailleurs l'objet de la communication de notre collègue Claudi Balaguer à ce colloque de l'AULF.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Cette question n'est pas nouvelle : dans les années soixante-dix, elle était déjà au cœur de la polémique linguistique posée dans les milieux nord-catalanistes. Voir le n° 63-64 (1976) de la revue *Sant Joan i Barres* du Grup Rossellonès d'Estudis catalans, « El català a l'escola », entièrement consacré à la question. Voir également la synthèse qu'en fait Domènec Bernardó dans le numéro suivant, « Polèmiques lingüístiques: problemes falsos i statu quo » (*Sant Joan i Barres* n° 65, 1976, p. 28-29).

<sup>60</sup> Le parler au sens de *parla* en catalan, c'est-à-dire la langue.

une variante/des variantes dont l'identification et la description demeurent discutables et qui font l'objet d'un sur-investissement idéologique. Enfin, paradoxe pédagogique et scientifique : il n'y a jamais eu de débat interne à ce sujet entre les enseignants impliqués<sup>61</sup>.

#### Langue de communication (motivation utilitaire) / versus tout le reste

Dans la plupart des universités françaises (c'est sans doute aussi le cas dans les autres universités étrangères et européennes), le catalan est une langue parmi d'autres, dont l'essor assez récent a bénéficié, d'une part, de l'attractivité et d'un certain phénomène de mode de la ville de Barcelone liés à la forte médiatisation et promotion de la ville avec les Jeux Olympiques de 1992 ; et il a bénéficié, d'autre part, du rayonnement de la Catalogne en Europe – la région est dynamique et « porteuse » au plan économique – ainsi qu'à sa richesse réelle et à sa vitalité culturelle ; pour preuve, des miliers d'Européens se sont installés à Barcelone depuis 1990. Cependant, en amont, cette notoriété résulte de la volonté d'impulsion et de diffusion du catalan (en et hors de la Catalogne, en particulier vers l'Europe du nord) du gouvernement autonome de la Generalitat<sup>62</sup> dans les années 1980-2000. Enfin, plus récemment l'enseignement du catalan a été réimpulsé avec la projection de la Catalogne dans le double contexte de l'Arc Méditerranéen Latin (Processus de Barcelone) et de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée<sup>63</sup>. Bref, le catalan apparaît comme une langue « étrangère » de communication internationale, au même titre que l'espagnol, le portugais, l'italien. C'est en général ainsi qu'il est désormais promu dans les universités européennes, et non plus forcément ou uniquement dans le cadre classique de la philologie romane.

# Le catalan : langue d'avenir professionnel

On ne s'étonnera donc pas que le catalan se profile comme langue professionnelle d'échanges économiques avec la Catalogne dans les cursus universitaires. Depuis plus de vingt ans, il est proposé en LEA dans le cadre des spécialités telles que Langues et Affaires internationales ou métiers de la traduction, et à présent dans les Licences pro et dans des DU (traduction, tourisme et hôtellerie, art et patrimoine). À Perpignan, cet enjeu professionnel (autre que l'enseignement) est primordial et est/a été impulsé dans des secteurs tels que : médias, secteur associatif, fonction publique territoriale et relations transfrontalières<sup>64</sup>. Enfin, un nouveau débouché s'avère possible pour un nouveau type de public : celui de la formation continue dans la perspective d'un marché du travail de douze millions de personnes de l'Eurorégion. Pour toutes ces raisons, une

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Il ne s'agit pas de rejeter cette orientation pédagogique, mais d'en discuter préalablement les contraintes, les limites, les possibilités et les enjeux, et d'établir un cadre référentiel avec des modalités permettant aux étudiants (et aux enseignants) d'avoir les idées claires et de pouvoir adopter des réflexes linguistiques de discernement et éventuellement de choix selon les circonstances.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Faire du catalan (langue co-officielle des 6 millions d'habitants de la Catalogne, dans les années 80, "Som 6 milions") une langue non seulement nationale (d'identité et de cohésion) mais aussi de portée internationale a été une priorité constante du président Jordi Pujol au cours des cinq mandats qu'il a assumés entre 1980 et 2003. Qui plus est, c'est le rayonnement et l'importance de la Catalogne dans le concert des nations que visait l'ancien chef du gouvernement catalan.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée comprend 5 régions: Midi-Pyrénées (capitale Toulouse), Languedoc-Roussillon (cap. Montpellier), la Catalogne (cap. Barcelona), les Îles Baléares (cap. Palma de Majorque) et l'Aragon (cap. Saragosse).

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Avec diverses fortunes selon les cas.

demande de plus en plus forte d'initiation, de renforcement ou de spécialisation (catalan médical, juridique,...) en catalan est donc à prévoir à l'université.

## Le catalan langue identitaire : transmission, perénnisation

Sur ce plan spécifique, l'enjeu de l'enseignement du catalan à l'université n'est évidemment pas le même à Perpignan que dans les autres établissements supérieurs de l'hexagone. Le catalan à l'UPVD y détient certes cette image de langue internationale dont il a été question plus haut, mais il est surtout langue régionale de la « région », et au même titre que les autres LR dans leurs universités respectives (basque à Bayonne, breton à Rennes et à Brest, occitan à Montpellier, Toulouse, Bordeaux ... par exemple).

En Catalogne du Nord, il existe une forte propension à affirmer sa légitimité géographique et identitaire, et à afficher une volonté politique: du Conseil Général (de gauche) avec le slogan « *L'accent catalan de la République* », à la ville de Perpignan (de droite) avec le slogan « *Perpignan, la catalane* », en passant par d'autres sensibilités – tous/toutes rivalisant de catalanisme. Par ailleurs, dans la perspective pancatalane de l'ensemble des Pays Catalans, le catalan est langue de la nation (*llengua de la Nació*), mais aussi, dans les Pyrénées Orientales, langue du pays (*llengua del "país"/de la terra*).

Cette légitimité identitaire rend son enseignement incontournable à l'université de Perpignan, notamment au titre de la formation des futurs enseignants de catalan. Par le renforcement, dès le primaire, de sa base démolinguistique, ils pourront contribuer à la pérennisation de la langue propre, en tentant de compenser les effets négatifs d'une longue tradition scolaire de monolinguisme, de l'évolution contrastée des usages sociaux et d'une tendance lourde à la rupture de la transmission intergénérationnelle intrafamiliale.

#### **Bibliographie**

Becat, Joan (2008). « Langues et cultures régionales, le Séminaire de Montauban (19-20 octobre 1981): circonstances, déroulement, documents », *Recerc* 1, CREC.

Bernardó, Domènec (1976). « Polèmiques lingüístiques: problemes falsos i statu quo », Sant Joan i Barres, 65, 28-29.

Boyer, Denise et Trenc, Eliseu (2008). « Aspects institutionnels de la recherche portant sur les Pays catalans », communication prononcée lors des Journées d'étude de la Société des Hispanistes Français (Poitiers, 12 et 13 mai 2006), et publiée en ligne le 28 septembre 2008 <a href="http://edel.univ-poitiers.fr/shf/document196.php">http://edel.univ-poitiers.fr/shf/document196.php</a> [Consulté le 10/06/2009].

Rota Gironell, Maria Lluïsa (1997). « Perfils sociolingüístics dels alumnes de cursos de català per a no especialistes i dels del primer curs especialitzats en DEUG de català de les universitats de Perpinyà i de Tolosa Le Mirail », communication inédite présentée lors de la Vª Trobada de Sociolingüistes Catalans, Barcelone, 10-11 avril 1997.

Sant Joan i Barres (1976), 63-64, « El català a l'escola ».

Valls, Miquela (1992). « Estudis superiors de català a Perpinyà: passió vella i sempre nova ». *Qui sem els catalans del nord?* Perpignan : Associació Arrels.